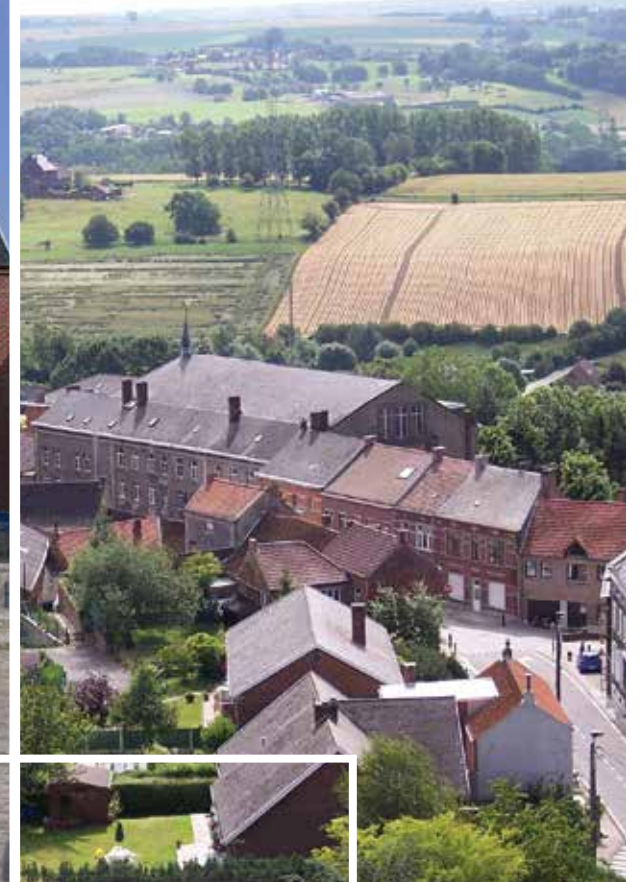


# Nos 3 villages

ITTRE, HAUT-ITTRE & VIRGINAL

Bulletin d'Informations Communales / Janvier 2014



n°122

sommaire



TRAVAUX



BUDGET



SPORTS

## EDITO

La fin de cette première année de travail de notre équipe nous offre l'occasion de vous présenter l'état des lieux des projets initiés :

1. Nous avons désigné l'auteur de projet pour l'établissement de notre programme communal de développement rural ( PCDR ). La Fondation Rurale de Wallonie procédera début 2014 à l'interview des personnes ressources de notre entité.
2. Nous pourrons ensuite lancer un appel à candidature auprès des habitants de nos 3 villages pour la mise en place de la commission locale de développement rural : cet organe consultatif cerner les besoins de la population, dressera les objectifs et définira les priorités.
3. Nous avons obtenu la promesse de subsides du Ministre wallon des sports pour la réalisation du terrain de hockey /football et la création d'une salle omnisport à Virginal. Nous attendons l'annonce des subsides pour les abords de ces infrastructures sportives avant de lancer les adjudications.
4. Le plan de cohésion sociale a été lancé. Il répond à deux objectifs : le développement social des quartiers et la lutte contre toutes

### Relevons ensemble les défis passionnants pour notre commune en 2014

- les formes de précarité, de pauvreté et d'insécurité.
5. Les travaux d'agrandissement de l'école à Virginal essentiels pour la qualité de notre enseignement pourront commencer cette année.
  6. Les appartements du Pouly à la rue de Fauquez pourront être bientôt loués : trois d'entre eux seront prioritairement affectés au logement tremplin pour les jeunes. Nous créerons une commission communale qui gèrera l'attribution de ceux-ci.
  7. Les travaux d'aménagement du rond-point à la sortie du ring à Haut-Ittre et du parking de covoiturage démarreront ce printemps.
  8. Nous programmons la construction d'une crèche à Virginal, l'agrandissement du centre administratif à Ittre dans les anciens locaux de la Poste et du CLI ainsi que la rénovation de la salle communale d'Haut-Ittre.

Tous ces projets nous tiennent fort à cœur. Nous formons le vœu de pouvoir les mener à bien avec vous. Nous comptons vivement sur votre participation et vos idées pour l'élaboration de notre Plan Communal de Développement Rural.

Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2014 : du travail pour celles et ceux qui en cherchent, de la confiance pour faire disparaître les doutes, du courage pour continuer à avancer, de l'amour à partager en famille et avec ceux qui en ont tellement besoin.

> Par le Collège,  
Ferdinand Jolly, Bourgmestre





## RURALITÉ

### CONCOURS PHOTO « NATURE D'ITTRE, BEAUTÉ AU QUOTIDIEN »

Vous trouverez dans ces pages la publication des photos des lauréats des 3<sup>è</sup> prix du concours organisé par le PCDN (Plan communal de développement de la nature) d'Ittre.

Nous pouvons d'ores et déjà vous informer que, très bientôt, les photos des premiers prix seront visibles le long de nos routes. Nous venons de recevoir les panneaux et elles sont splendides.

Alors soyez vigilants et donnez-nous vos avis sur le site de la ruralité d'Ittre

- <http://ecolcom.ittre.be/ruralite>
- courriel: [ruralite@ittre.be](mailto:ruralite@ittre.be)

> **Christian Fayt,**  
**Echevin de la Ruralité**

### PCDN D'ITTRE – CONCOURS-PHOTOS 2013

OLIVIER BAUDOUX - « L'harmonie parfaite » - 3<sup>è</sup> prix du jury – Catégorie Faune



OLIVIER BAUDOUX - « Photo prise le long du canal entre Virginal et Ronquières » - 3<sup>è</sup> prix du jury – Catégorie Végétaux



VALÉRIE BRANKART - « Snowtree » - 3<sup>è</sup> prix du jury – Catégorie Paysages



### CONCOURS PHOTO : LES 3<sup>È</sup> PRIX

MELLA EVAN - « Big Ben d'Ittre » - 3<sup>è</sup> prix du jury – Catégorie Enfants



JOSÉPHINE LE BAILLY DE TILLEGHEM - « Fraise et fleurs de pommier » - 3<sup>è</sup> prix du jury – Prix de la Saint-Rémy (Prix du public)



## JEUNESSE



Nous vous en parlions en octobre : avec les bénéfices provenant des activités No man's land, nos jeunes ont pu acheter le Kicker qu'ils souhaitent.

Les voici en pleine phase de test (et en équipe mixte,svp) !

> **Christian Fayt,**  
**Echevin de la Jeunesse**



## PAPIERS

Un bout de ficelle, c'est tout ce dont vous avez besoin pour éviter que votre rue ne soit envahie de papiers volants.

Lors des collectes de papiers-cartons, il vous suffit en effet de ficeler correctement vos piles de papiers ou de les placer dans des caisses en carton bien fermées de maximum 15 kg avant de les déposer devant chez vous.

Vous évitez de nuire à votre propre environnement, vous facilitez le travail des collecteurs et vous rendez possible le recyclage de davantage de papier.

A vous de jouer !

### TOUTES LES INFORMATIONS SUR :

[www.trionsmieux.be](http://www.trionsmieux.be)

et

[www.ibw.be](http://www.ibw.be)

> **Daniel Vankerkove,**  
**Echevin de l'Information**



## Musée Marthe Donas

La collection du Musée Marthe Donas s'est à nouveau enrichie d'une œuvre de l'artiste acquise en vente publique. Le tableau représente une mère et son enfant priant dans l'église de Haut-Ittre. Daté de 1926, ce tableau confirme que Marthe Donas connaissait bien notre village avant de s'y installer l'année suivante et y séjourner pendant deux décennies.

Vous pourrez bientôt découvrir cette peinture étroitement liée à notre commune, les samedis et dimanches après-midi de 14 à 17 heures (gratuit le premier dimanche du mois) ou en semaine, sur rendez-vous auprès de Monique Lenoir (0471 21 63 88)

> **Hélène de Schoutheete, Echevine de la Culture**





## TRAVAUX : 2014, UNE ANNÉE REMPLIE DE PROJETS

Tout d'abord, je m'associe au personnel du service des Travaux, de l'Etat Civil, du Logement, de la Jeunesse mais aussi au Syndicat d'initiative d'Ittre pour vous présenter nos meilleurs vœux pour l'année nouvelle en vous souhaitant beaucoup de bonheur et surtout une bonne santé.

2014 sera une année très constructive et bien remplie en matière de travaux et cela m'enthousiasme car nous allons réaliser ensemble de magnifiques projets :

### DES RÉALISATIONS

- Tout d'abord avec la **rénovation de l'école communale de Virginal**, c'était notre priorité pour cette année avec l'aménagement de l'ancienne cure, la création d'un réfectoire, de sanitaires et l'aménagement de nouvelles classes. Il s'agit d'un gros investissement sur fonds propres communaux qui est absolument nécessaire pour nos écoliers. Ce sera un aménagement intégré qui aura comme objectifs de répondre à l'augmentation de la fréquentation scolaire tout en conservant l'aspect d'école de village auquel nous tenons tant.



- La réalisation d'une partie de la rue Tête à l'épine



- La réfection du trottoir de la rue de Huleu
- La réfection de la rue des Digues



- L'entretien de différentes petites voiries avec l'asphaltage par notre personnel communal.

### DES PROJETS

Comme vous le savez, de nombreuses communes subissent de plein fouet la crise économique, il ne se passe pas un jour sans que l'on nous parle de suppression d'emplois, de diminution des dotations fédérales et régionales, d'augmentations d'impôts, d'augmentations des dotations communales vers la Police et les services d'incendie, le CPAS, etc...

Notre commune a une chance extraordinaire de recevoir de manière inattendue une somme importante provenant du Plan Marshall grâce aux investissements effectués par NMLK et les Papeteries de Virginal.

Vous devez savoir que sans cette somme inespérée, nous aurions dû prendre des mesures drastiques pour conserver notre budget en équilibre. Cela nous rend donc très prudent dans les investissements à effectuer et nous rechercherons toutes les voies de subsides possibles tant vers le public (Province et Région) mais aussi vers le privé (ça c'est nouveau).

**TROIS PROJETS MAJEURS** vont donc avancer :

- **Une étude sera réalisée pour l'amélioration des trois parkings** du centre d'Ittre : le parking du Délitraiteur, du terrain de football et l'arrière de la maison communale. Les travaux d'égouttage étant terminés, il y a lieu maintenant de terminer l'aménagement du centre d'Ittre.

Pourquoi une étude ?

J'ai demandé qu'une étude soit réalisée pour les aménagements de ces trois parkings car je souhaite que l'on tienne compte d'une certaine perméabilité de la surface afin de retenir le plus possible l'eau en cas de fortes pluies. Notre but n'est pas de bêtement asphaltier et amener ainsi plus d'eau dans le centre de la commune. Cette étude nous permettra aussi de bien analyser les coûts, de demander des subsides pour les réaliser et pourquoi pas une aide des commerçants les plus intéressés à la réalisation de ces parkings.



- **Rue Bruyère Cacou.** Depuis de nombreuses années, certains habitants de la rue Bruyère Cacou ne peuvent accéder en véhicule à leur habitation. Plusieurs tentatives avortées ont eu lieu. Mais peut-on laisser décemment certains de nos concitoyens rester dans l'angoisse lors d'un accident ou d'un incendie ? Il y a une volonté de voir finaliser ce dossier.



- **Vers l'aménagement de la salle de Haut-Ittre.**

Il est indispensable de réaliser pour les Haut-Ittrois la réfection et le réaménagement de cette salle. Elle doit devenir un lieu accueillant et convivial. Je mets beaucoup d'espoir dans le Plan communal de Développement rural pour en faire un projet phare.



### ENSUITE

- L'année dernière nous avons fait l'acquisition d'une nouvelle maison à Virginal pour la cure.

Ce bâtiment est idéalement placé car situé à proximité de l'école maternelle, de la garderie et de la salle polyvalente, de plus il est contigu à la plaine de jeux des Petits mouchons. Un hangar vétuste fait partie également de l'acquisition. L'idée est de concentrer toutes les activités de nos enfants dans cet endroit particulièrement protégé de la circulation et pourquoi-pas y installer des locaux faisant actuellement défaut à l'école maternelle (salle de psychomotricité, salle de classe) ? Il faut aussi savoir que depuis plusieurs années, on nous promet la construction d'une crèche au Rouge Bouton, pourquoi ne pas l'installer à cet endroit ?



- **le Parc Bauthier et l'ancien Bief n°29**

Comme vous le savez, comme beaucoup d'entre vous, je suis particulièrement attaché à ces deux sites naturels de notre commune, je vais proposer que le parc Bauthier fasse l'objet d'un concours d'idées et /ou de projets avec nos architectes paysagistes et des écoles d'horticulture afin de donner à ce parc encore un meilleur accueil du public.



Pour ce qui concerne le bief n°29, après plus de trois ans de promesses, nous allons prendre sa réfection en main avec l'appui des associations de pêcheurs, du Contrat de rivière de la Senne, de la Fédération des pêcheurs, les amis naturalistes, le Siti pour ensemble monter un projet et rechercher les moyens humains et financiers afin de redonner à ce site son intérêt biologique, ses sentiers et chemins de promenade, ainsi que la possibilité à nos nombreux amateurs de pêche de retrouver un endroit qui leur était destiné.

- Avec le centre sportif de Virginal, s'ajoutent les différents projets déjà rentrés à la Région wallonne concernant la réfection de la rue Bruyère de Virginal, du centre administratif, de la rue du Croiseau, du Petit Paradis et de la Rue Paisible dont nous attendons les accords de la Région wallonne .....mais ça, c'est une autre histoire.

Comme vous pouvez le voir, avec tous ces projets, 2014 sera une année exaltante et très riche en travail mais aussi en projets pour les années futures.

Néanmoins, n'hésitez pas à nous téléphoner ou nous écrire soit au service travaux ou à moi-même quand un problème vous préoccupe.

Ittre est une grande commune et nous ne pouvons tout voir. Donc, vous nous êtes indispensables pour nous renseigner afin d'améliorer ensemble notre commune.

Bonne et heureuse année.

> **Christian Fayt,**  
**Echevin des Travaux**

### POUR NOUS CONTACTER

- **Christian Fayt**  
1<sup>er</sup> Echevin 0473/ 78 32 68  
christian.fayt@live.be
- **Bernard Pirotte**  
Responsable Service des Travaux 067/64 85 10  
travaux@ittre.be



## BUDGET 2014 : ENJEUX ET PERSPECTIVES

En 2013, première année de la législature, le Collège communal et la majorité ont déterminé des priorités pour les six années à venir.

Une année plus tard, nous constatons à travers la lecture du budget 2014 que ces **priorités** ont été **respectées** :

- Nous nous étions engagés à, dans la mesure du possible, ne pas augmenter les impôts, que ce soit l'Impôt sur les Personnes Physiques (IPP) ou le Prémontage Immobilier (PI). C'est encore le cas en 2014.
- Préserver au maximum l'emploi au sein des différents services communaux est important pour un service efficace aux citoyens. Nous maintenons l'emploi au sein des différents services.
- Nos recettes communales sont, en grande partie, dépendantes de contribuables industriels qui paient leurs taxes et parfois les contestent ensuite. Ce contentieux fragilise les finances de notre commune car il rend certaines recettes aléatoires, dépendantes de l'issue judiciaire du contentieux. Pour nous prémunir contre une issue qui pourrait être défavorable à la commune, nous constituons des réserves qui nous permettraient de rembourser les sommes contestées si la justice nous y contraignait. Il est donc important que ces réserves soient suffisantes.

Par ailleurs, un montant important nous a été octroyé en compensation de l'exonération d'impôts dont bénéficient certains contribuables industriels suite aux investissements importants réalisés sur leur outil de travail (compensation Plan Marshall).

Grâce à ce montant qui s'élève à 1 457 000 € nous avons pu renforcer à hauteur de 1 million d'euros, les réserves constituées depuis plusieurs années. Aujourd'hui nous estimons que, quelle que soit l'issue du contentieux en cours, nous pourrions faire face à nos obligations sans devoir recourir à des mesures que nous souhaitons éviter (toucher aux taxes ou à l'emploi).

Nous devons rester prudents, étant donné que la somme de compensation Plan Marshall est un chiffre prévisionnel fourni par la Région Wallonne. Nous n'aurons la certitude du montant exact qu'au moment de la libération des fonds par la Région.

En outre, dans le budget 2014, le Collège communal et la majorité ont souhaité **poursuivre différentes politiques** définies en début de législature :

- la politique du personnel en alimentant la provision pour charges futures du personnel
- la poursuite de nos politiques en matière d'enseignement, d'accueil extra-scolaire, de développement du village (le Plan Communal de Développement Rural : PCDR), en matière sociale (le CPAS et le Plan de cohésion Sociale : PCS) et énergétique sans oublier le soutien aux associations et le service aux citoyens.

L'équilibre du budget ordinaire est atteint en 2014.

Le **boni dégagé** nous a permis d'effectuer un prélèvement important (600 000 €) vers le budget extraordinaire afin de **financer différents projets**, expression d'une politique dynamique et respectueuse des attentes des citoyens.

- Parmi ceux-ci, la finalisation de l'agrandissement de l'école de Virginal : ce projet sera financé par le solde d'un subside de l'école de Ittre (153 000 €) et par un emprunt (300 000 €).

La prudence reste cependant de mise à moyen terme : nous n'avons aucune garantie de pouvoir, dans les années futures, bénéficier à nouveau du montant de la compensation « Plan Marshall ».

C'est pourquoi, nous avons décidé de recourir à l'emprunt (300 000€) pour finaliser le financement de l'école de Virginal. L'agrandissement de l'école de Virginal est un projet à long terme, important pour l'avenir de l'école, le bien-être des enfants et de leurs professeurs. Ce financement bancaire n'altère pas de manière significative la capacité d'emprunt de notre commune.

- D'autres projets que le Collège et la majorité veulent porter durant cette législature répondent à un réel besoin pour le maintien de notre lieu de vie (parkings du centre de Ittre, réfection de voiries,...) ou le bien-être de nos concitoyens (augmentation de la capacité d'accueil des tous petits, réfection de plaines de jeux, révision du PCA de Samme, ...).
- Nous n'oublions pas les projets initiés en 2013 mais non encore finalisés, comme par exemple le dossier d'infrastructures sportives à Virginal qui sera mis en adjudication en 2014.

Le budget 2014 présenté par le Collège communal, tout en restant prudent, répond aux priorités fixées par la majorité. Ce budget fait également preuve de dynamisme dans les projets qu'il initie et dans les politiques qu'il soutient.

En conclusion, les finances de notre commune sont saines !

> **Pour le Collège communal**  
**Hélène de Schoutheete,**  
**Echevine des Finances**

## POUR CEUX QUI AIMENT LES CHIFFRES !

Le budget initial ordinaire 2014 s'élève en recettes ordinaires à 10 642 018 € (+ 15%) et en dépenses ordinaires à 9 075 808 € (+2,7%)

L'**augmentation de 15% en recettes** se retrouve à travers :

- la compensation Plan Marshall : + 1 457 595 € (somme prévisionnelle donc prudence !)
- le fonds des communes : +14 000 €
- l'IPP : +3% par rapport à 2013
- l'augmentation du prix des sacs poubelles à 1,25€ : + 38 000€ (coût-vérité)
- l'extra-scolaire : augmentation de l'intervention des parents
- la subvention pour 1 emploi dans le cadre du Plan de cohésion sociale
- le boni présumé de 2013 : 120 253€ (52 815 en 2012)

Et cela malgré une diminution de la taxe sur la Force Motrice (-95 000€), des intérêts Seditel (-7 000€) et la suppression d'une subvention AWIPH pour 1 emploi (-16 500€)

L'augmentation de 2,7% des dépenses est quant à elle due essentiellement à la croissance des dépenses de personnel (+7%) qui comprend l'indexation (+1%), l'emploi dans le cadre du plan de cohésion sociale, la cotisation de responsabilisation (+62 222€), les revalorisations barémiques (+/- 100 000€ = 2,5% des 7%).

Les dépenses de fonctionnement diminuent (- 1,5%) suite à un effort de compression dans tous les domaines.

A noter, un effort particulier dans la maîtrise des dépenses énergétiques : 9 000€ supplémentaires seront investis en 2014 dans la recherche d'économies énergétiques additionnelles (24 000 € en totalité pour 2014/15 000 € en 2013)

### Prélèvements

- pour le contentieux NLMK : 1 000 000€ (600 000 pour 2014 + 2X200 000 pour 2012 et 2013)
- pour les charges de personnel : 100 000€ (total=300 000€)
- pour le budget extraordinaire : 600 000 €

### Boni ordinaire présumé 2014 : 85 389 €

Le **budget extraordinaire** se compose quant à lui de 3 recettes : le solde du subside de l'école d'Ittre : **153 902 €**, l'emprunt pour école de Virginal : **300 000 €** et le prélèvement de l'ordinaire vers l'extraordinaire : **600 000 €**.

Les dépenses extraordinaires comprennent l'agrandissement de l'école de Virginal (**453 000 €** : 153 000 € + 300 000 € auxquels il faut ajouter 200 000 € déjà budgétés en 2013), des impulsions pour divers projets (**192 000 €** prélevés sur les 600 000 € venant de l'ordinaire) : réfection de parkings et de plaines de jeux, analyse d'un projet de crèche, aménagement de diverses voiries et du Parc Bauthier, achat de charroi,...

Réserve extraordinaire **408 402 €**

### RÉSULTAT DU BUDGET 2014

- A l'ordinaire : **85 389 €**
- A l'extraordinaire : **0**
- Réserve ordinaire (contentieux) : **2 595 959 €**
- Nouvelle réserve extraordinaire : **408 402 €**
- Provision pour charges du personnel : **300 000 €**

> **Pour le Collège communal**  
**Hélène de Schoutheete,**  
**Echevine des Finances**

## GLOSSAIRE

**Budget** : enveloppe prévisionnelle des recettes et des dépenses couvrant l'année à venir

**Compte** : sommes réellement perçues ou dépensées durant l'année écoulée

**Budget ordinaire** : l'ensemble des recettes et dépenses qui se produisent au moins une fois au cours de chaque exercice financier et qui assurent à la commune des revenus et un fonctionnement régulier, en ce compris le remboursement périodique de la dette. Les dépenses ordinaires se classent en dépenses de personnel, de fonctionnement, de transfert (sommes consenties à des tiers, exemple : dotation au CPAS ou à la zone de police) et de dettes (remboursements des emprunts contractés par la commune).

**Budget extraordinaire** : l'ensemble des recettes et des dépenses consenties pour l'amélioration ou la conservation du patrimoine communal à l'exclusion de son entretien courant. Les recettes du budget extraordinaire sont constituées essentiellement du prélèvement sur le boni du budget ordinaire, le boni du compte de l'année précédente, de subsides et d'emprunts.

**Boni du budget ordinaire** : solde positif (toujours prévisionnel) entre les dépenses et les recettes du budget ordinaire.

**Boni du compte** : solde positif entre les sommes réellement perçues et les sommes réellement dépensées durant l'année clôturée. Ce boni est directement inscrit en recettes ordinaires lors de la modification budgétaire qui accompagne le compte.

**Modification budgétaire** : possibilité d'ajuster, en cours d'année, les prévisions de recettes et de dépenses pour approcher au plus près la réalité.



## LES BÉNÉVOLES AU SERVICE DES CLUBS SPORTIFS SONT INDISPENSABLES



Dans ce cadre, remercions vivement des anciens bénévoles de la J.S.I. qui ont récemment quitté le club après un long parcours au service du club et de ses footballeurs.

Daniel Antoine, bénévole depuis 2005, est venu à la JSI lors d'une manifestation Immobil-Dewaele au cours de laquelle il fait la connaissance de membres du comité. Suite à cela, il affine son petit-fils, Wilson, au club de football et devient membre du comité en tant que trésorier, lors de l'A.G. extraordinaire de décembre 2005. Dès lors il s'occupe de la trésorerie et de la comptabilité. Ses amis disent de lui qu'il a sauvé le club financièrement. Pendant des moments difficiles de la JSI, il a rétabli une bonne assise financière au sein de celle-ci. Il a toujours été fortement impliqué dans les équipes de jeunes, il dit d'ailleurs avoir beaucoup d'émotion quand il voit 'ses gamins' jouer sachant qu'il y a beaucoup de qualités et d'éducation chez ces jeunes. Daniel a toujours basé son travail au sein du club sur le but social d'une telle association: en dehors de toute espèce d'appartenance religieuse, philosophique, poli-

tique ou raciale, organiser administrativement et sportivement ainsi que propager le football sous toutes ses formes et plus spécialement la formation des jeunes par la pratique de celui-ci. Il tient à souligner qu'il a toujours entretenu d'excellents rapports avec les trois présidents successifs qu'il a côtoyés, à savoir, Battedou Michaël, Henry Fabrice et Cotteels Didier.

Michel Bonfond était le responsable des entrées et membre du comité sportif. Il est depuis de longues années un supporter assidu de la JSI où son fils, Philippe a donné ses premiers coups de pieds dans un ballon qui l'amena à faire une brillante carrière, entre autres, en 1ère division nationale au Racing Jette-Bruxelles avant de terminer celle-ci à l'A.F.C. Tubize et comme entraîneur de Rebecq. La famille a d'ailleurs compté un autre footballeur à la JSI en la personne du petit-fils de Michel. On pouvait et l'on peut toujours le voir tous les week-ends au bord du terrain en tant que fervent tifosi du club (toutes équipes confondues) où il a naguère évolué comme back gauche. Ses contacts fréquents avec tous les joueurs en étaient en outre consolidés. Son épouse, Jacqueline, n'a jamais manqué de donner un sérieux coup de mains chaque fois que la situation l'exigeait, et particulièrement lors des festivités. Elle a été une précieuse collaboratrice de son mari.

Marie-Christine Joris, bénévole depuis neuf ans, a des enfants qui ont été joueurs au sein du club, c'est ainsi qu'elle a répondu à la demande du comité de reprendre la buvette et par après de rentrer dans ce comité en tant que responsable des fêtes. Elle s'occupait également de l'alimentation et des petits soins réservés aux footballeurs lors de leurs réu-

nions. Etre responsable des festivités à la JSI est un travail particulièrement ardu mais qui l'a toujours rendue heureuse. Daniel Antoine a d'ailleurs une anecdote lors d'une fête de la Saint Nicolas qui avait lieu au Lion d'Argent; la joyeuse bande de bénévoles avait tellement bien vendu ses différents produits qu'au moment de se sustenter eux-mêmes, il n'y avait plus rien, ils ont donc dû aller acheter des pizzas afin de se ravitailler pour tenir le coup le reste de la soirée.

Daniel Pirson avait la lourde tâche d'assurer le traçage des terrains (sans oublier parfois le déneigement, déblayement et retraçage des lignes) ainsi que l'entretien de toute l'infrastructure du club. Il a également fait partie du comité sportif. Pendant ses années au club, le football était primordial, c'est avec tristesse qu'il a arrêté à cause de la fatigue grandissante au vu de ses différentes tâches au sein de la JSI. Ses meilleurs souvenirs et moments d'intense bonheur furent son premier traçage de terrain ainsi que la victoire des cadets à la coupe du Brabant.

Tous ces bénévoles, que l'on ne remerciera jamais assez, gardent un excellent souvenir de leurs nombreux moments passés au près du club, de leurs relations humaines et de l'amitié qui s'y sont créées. Ils ont également entière confiance à la relève et au nouveau comité et s'accordent pour dire que celui-ci a fait un très bon choix en nommant Pascal Delestienne, ancien de la maison aussi et qui se distingue par ses qualités autant humaines que sportives, au poste de nouvel entraîneur.

A l'unisson ils souhaitent bonne chance au club et à tous ses adhérents.

> **Daniel Vankerkove, Echevin des Sports**



## PREMIERS SUBSIDES POUR LE CENTRE SPORTIF DE VIRGINAL

Le Ministre des sports, André Antoine, en présence des autorités communales, de John John Dohmen et d'invités des clubs sportifs de la Palette du Ry-Ternel, du Linx Hockey club et de l'ASF de Virginal ainsi que des Présidents des Conseils consultatifs des sports et de la jeunesse Philippe Poulaint et Vincent Van Schepdael, a apporté les premiers subsides pour le complexe sportif de Virginal.

Nous espérons que le reliquat suivra rapidement...

**Daniel Vankerkove, Echevin de l'Information**



## VISITE STUDIEUSE À L'U.V.E DE VIRGINAL

L'I.B.W. a organisé une visite de l'usine pour les conseillers communaux.

Une séance questions-réponses a été des plus constructives. L'outil de Virginal vient de se moderniser avec 2 nouveaux économiseurs. C'est de visu que les Conseillers ont pu se rendre compte de la qualité de l'usine.

> **Daniel Vankerkove, Echevin de l'Information**



## JOURNÉE HANDIS-PORTS

Le Ministre André Antoine est venu présenter les journées « handis-ports » à La Maisonnée en présence de M. Wasmes, Directeur, M. Niclaus, Président de La Maisonnée, de M<sup>me</sup> Cornil et M<sup>me</sup> Moulin-Degrève, Présidente, et M<sup>me</sup> Cornil, membre du Conseil consultatif de la mobilité réduite à Ittre.

Nous n'oublierons jamais la magnifique danse en chaise roulante.

Quelle beauté, quel bonheur pour toutes les nombreuses personnes présentes.

> **Daniel Vankerkove, Echevin de l'Information**





## ITTRE, COMMUNE MAYA

### DES NOUVELLES DU RUCHER-ÉCOLE D'ITTRE



C'est en septembre 2012, au cours d'une séance du PCDN d'Ittre, placée sous la présidence de M. Christian Fayt, 1<sup>er</sup> échevin et échevin des Travaux publics et de la Ruralité, que la proposition a été faite par Claude Haegeman de créer un Rucher-Ecole à Ittre, dans le cadre du plan Maya (deux années de cours et un diplôme délivré par la Direction de la Formation Professionnelle de la Région Wallonne) Une objection a été avancée. « N'y-a-t-il pas déjà dans la Région suffisamment de possibilités dans ce domaine (Rebecq, Nivelles, Braine le Château) ? »

La réponse comprenait en 3 volets :

- les apiculteurs veulent travailler très **localement** et avoir accès à des conseils à portée de voix, afin de solutionner des problèmes à traiter **immédiatement**
- un rucher-école sert non seulement à former les apiculteurs de la région mais aussi à les réunir afin de diffuser **la bonne parole de façon cohérente** (dont les abeilles ont un grand besoin actuellement, en raison des ravages qu'elles subissent)
- un rucher-école génère la **création de nouveaux ruchers** ce qui permet de lutter contre les déperditions actuelles

S'est posé ensuite la question de la qualification de Claude Haegeman, comme organisateur/responsable et enseignant de ce futur rucher-école.

#### Sa formation apicole

- apiculteur depuis l'âge de 18 ans
- diplôme d'apiculteur délivré par la Région Wallonne, obtenu auprès de la Fédération Royale Liégeoise au RE du campus universitaire de Liège
- conférencier/enseignant agréé par la Région Wallonne

Le lancement a été fait à travers la presse et par affichage et les cours théoriques ont donc commencé, dans une salle du Centre Bauthier, en octobre 2012, avec pas moins de 20 étudiants.

Ils ont été suivis au printemps 2013 par des cours pratiques au rucher qui a été créé entretemps dans le parc du Centre Bauthier avec 2 ruches acquises avec les subsides de la Commune obtenus dans le contexte du plan Maya. Comme ce rucher était encore modeste et ne suffisait pas aux cours pratiques, certains de ceux-ci ont été donnés au rucher que Claude Haegeman et Pierre Baucher gèrent sur les terrains de ce dernier.

Les programmes comprenaient ;

- l'étude de l'abeille et de tout ce qui la concerne
- l'étude de la ruche et de sa gestion
- les problèmes de l'essaimage
- les maladies de l'abeille et du couvain
- les produits de la ruche
- l'apiculture et la Loi
- la botanique apicole
- le marketing de l'abeille

Les résultats de cette première année :

- **13 étudiants ont réussi** les examens théoriques et pratiques de la 1<sup>ère</sup> année
- **une vingtaine de nouvelles ruches** ont été créées dans le cadre de 11 nouveaux ruchers
- **des exposés** ont été faits à différentes reprises (école communale)
- plusieurs **articles** ont été publiés
- tout le **support didactique** a été créé

En octobre 2013, les cours ont repris avec :

- 12 étudiants en première
- 11 étudiants en deuxième.

En deuxième, le programme comprend :

- l'étude de l'abeille est approfondie
- les règles de la sélection
- les lois de Mendel appliquées aux abeilles
- l'élevage des reines est abordé
- les problèmes de nourrissage
- les pesticides
- l'éthologie appliquée à l'abeille

Onze étudiants de première et une étudiante de deuxième comptent créer des ruchers au printemps. Des commandes groupées de matériel vont être entreprises.

Le rucher, qui avait dû se limiter à deux ruches, principalement en raison des conditions climatiques désastreuses du début de l'année 2013, va évidemment être accru

Le rucher-école est très reconnaissant à M. Christian Fayt, premier échevin, de lui avoir fait confiance, en acceptant son lancement.

> **Claude Haegeman,**  
**Formateur agréé par la Région wallonne**



## LES PESTICIDES, LES ABEILLES ET...NOUS

Les pesticides, appelés également d'une façon plus rassurante « produits phytosanitaires » sont utilisés largement depuis de nombreuses décennies dans l'agriculture intensive qui est le propre de nos pays occidentaux.

Ils ont trois buts différents :

- **les herbicides** : sont destinés à se débarrasser de toutes les herbes envahissantes qui poussent au détriment d'une culture déterminée
- **les fongicides** : combattent les champignons et les effets néfastes que ceux-ci ont sur les plantes cultivées
- **les insecticides** : éliminent non seulement les insectes nuisibles mais également tous les autres, comme les abeilles.

Vous avez l'habitude de voir dans les champs ces immenses rampes qui épandent ces produits sur les cultures, précédée d'un agriculteur, assis sans la moindre protection et sans masque sur son tracteur, le tout suivi d'un chien gambadant joyeusement derrière son maître.

Je ne sais pas si vous l'avez remarqué mais, si l'on voit toujours ces équipages de mort ; ils sont maintenant conduits de plus en plus par un agriculteur masqué et protégé. Le chien reste à la ferme. En effet, le nombre de cancers parmi les agriculteurs a rendu ceux-ci beaucoup plus prudents.

Ce qui est aberrant c'est que le matériel d'épandage est contrôlé de façon très sévère par les Autorités. Par contre, les produits utilisés, tant dans leur choix que dans les quantités utilisées, sont préconisés par les fabricants.

Ce sont les apiculteurs qui au départ ont poussé un cri d'alarme. Ils ont vu leurs ruches dépérir et les abeilles mourir par millions. Cela a fini par attirer aussi l'attention des consommateurs, à défaut de réveiller la conscience des producteurs de ces produits dangereux.

Il a en effet fallu des années pour que l'on admette que les pesticides étaient en grande partie responsables de la déperdition des abeilles. Il y avait à franchir la barrière constituée par les nombreux lobbyistes harcelant les autorités de l'Union Européenne pour les convaincre de l'innocence des produits incriminés. Il fallait aussi produire d'autres documents que les seules études financées par les mêmes producteurs. Certes les pesticides ne sont pas les seuls responsables. Il y a aussi les monocultures qui jouent un grand rôle. En effet, si vous ne mangiez plus que de la salade, vous verriez votre santé se détériorer rapidement. C'est à peu près ce que l'on demande aux abeilles. Comment ? Ces immenses espaces consacrés à la culture d'une seule plante, ne tolérant pas le moindre voisinage d'un coquelicot, d'un bleuet ou d'une pâquerette, n'offrent plus aux abeilles la diversité florale dont elles ont besoin. Mais cela aussi c'est un effet indirect des pesticides. Ces derniers sont devenus de plus en plus efficaces et par le fait même de plus en plus dangereux pour les abeilles. Je ne me lancerai pas ici dans une description de l'évolution sur le plan chimique de tous ces produits. Les grandes multinationales ont fait encore mieux. Pourquoi pulvériser alors que l'on peut agir au niveau de la graine. En effet, si l'on enrobe la graine de tous les produits la protégeant, on améliorera les rendements. Oui mais voilà, une fois la culture de la plante protégée terminée, les produits de la graine enrobée se seront répandus dans le sol où ils auront une rémanence nocive de plus de cinq ans.



Vous me direz « mais tout cela c'est le prix à payer pour le progrès » et les abeilles ne représentent que des victimes collatérales ». Vous croyez ? Je pense qu'un seul exemple suffira à vous montrer le danger que ces produits représentent pour les humains. Vous connaissez le proverbe anglo-saxon « an apple a day keeps the doctor away ». Savez-vous qu'une pomme est pulvérisée dix fois ? Enlever la pelure ne sert à rien car les produits pénètrent bien au-delà de celle-ci.

Devra-t-on bientôt consulter son médecin si l'on mange des pommes ?

Les derniers nés des pesticides, les néocotinoïdes, ont fait l'objet d'une mesure restrictive de l'Union Européenne. Ne crions pas trop vite victoire car c'est une victoire à la Pyrrhus. En effet, l'interdiction ne concerne qu'une partie des stocks et est limitée dans le temps. Les grandes multinationales pourront dire à la fin de la période limitative « vous voyez bien que les abeilles continuent à mourir, nos produits ne sont donc pas responsables ». Si on interdit les produits en question, elles utiliseront à nouveau la menace de devoir mettre au chômage des milliers de travailleurs. Or, c'est bien connu l'économique passe avant tout !

Un mot pour terminer au sujet des OGM qui eux aussi, d'après les grandes multinationales productrices, ne sont absolument pas dangereuses. Il n'y a pas encore beaucoup d'études réalisées à leur sujet mais il y en a une, française, qui a dû constater le décès inopiné de nombreux rats. L'étude a été immédiatement mise en cause.

Ne rêvons pas mais ne croyez-vous pas que nos santés seraient moins menacées si l'on généralisait les cultures biologiques ?

> **Claude Haegeman,**  
**Formateur agréé par la Région wallonne**



## COMMUNE D'ITTRE

### Distribution des chèques pouvoir d'achat et des sacs poubelles

Comme l'année dernière les sacs poubelle gratuits et les chèques Pouvoir d'Achat octroyés par le Collège communal pourront être retirés à différents endroits de la commune.  
Les chèques Pouvoir d'Achat peuvent être utilisés dans tous les commerces de la commune. Nous vous invitons à les soutenir.



**Vous pourrez les retirer du lundi 27 janvier au jeudi 13 février 2014 (veuillez vous munir de votre carte d'identité).**

Les habitants peuvent retirer leurs chèques et sacs aux trois endroits prévus quel que soit leur lieu de résidence.

- à Haut-Ittre, les lundis **27/1 – 3/2 – 10/2** de 14h à 18h, à la salle communale
- à Ittre, les mercredis **29/1 – 5/2 – 12/2** de 13h à 18h, à l'arrière de la maison communale (accès par le parking)
- à Virginal, les jeudis **30/1 – 6/2 – 13/2** de 13h à 18h, salle polyvalente.

Pour ceux qui n'auront pas eu l'occasion de les retirer dans ce laps de temps, vous pourrez le faire ultérieurement à l'administration communale rue Planchette 2, **les samedis suivants (le matin de 9h à 11h)** :

**15/2 | 22/2 | 1/3 | 8/3 | 15/3 | 22/3 | 29/3**



Les sacs poubelles distribués gratuitement depuis plusieurs années par l'administration communale vous seront remis également à cette occasion.

Le Directeur Général

P. Pierson

Le Bourgmestre

F. Jolly



## CHIFFRES URBANISME

**1. Demandes de permis d'urbanisme** introduites en 2013 : 65 (dont 11 régularisations)

- 15 pour nouvelles habitations
- 16 pour transformations et/ou extensions
- 02 pour hangars, ateliers ou bâtiments agricoles
- 19 pour actes et travaux divers
- 07 pour créations de logement(s)
- 06 article 127 (procédure particulière, dérogatoire à la procédure de droit commun, relative aux demandes de permis dits «publics», dont le traitement relève exclusivement de la compétence de l'autorité régionale -soit du fonctionnaire délégué, soit du Gouvernement -) dont 02 introduites par l'administration communale

>>> sur ces 65 demandes :

- 34 permis ont été délivrés
- 04 permis ont été refusés (dont 2 recours introduits)
- 26 dossiers sont encore en cours d'instruction
- 01 déclaré irrecevable

>>> sur les dossiers introduits en 2012 et non clôturés au 31/12/2012 :

- 26 permis ont été délivrés
- 02 ont été refusés
- 05 non clôturés (non complétés par les demandeurs)
- 01 abandon

**2. Permis de lotir – permis d'urbanisation :**

- 0 demande de permis d'urbanisation introduite
- 1 demande pour modification a été introduite et octroyée.

**3. Déclarations :** 09 déclarations introduites et recevables (pour une ou plusieurs choses)

- ouverture et/ou modification de baies : 3
- volumes secondaires : 1
- clôtures : 1
- piscine : 0
- rucher : 1
- remplacement matériaux élévation : 2
- remplacement couverture toiture : 1
- car-port : 0

**4. informations notariales :** 148 demandes

> **Daniel Vankerkove, Echevin de l'Urbanisme**



## EXPRESSION POLITIQUE : P.A.

### UN GROUPE POLITIQUE À VOTRE IMAGE ; SURPRENANT !

Chers concitoyen(ne)s, d'une seule voix, les membres du groupe Participation et Alternatives vous souhaitent une année 2014 faite d'inattendus, de surprises et de rencontres enrichissantes.

Certain(e)s dans le village, ou au-delà, nous interpellent régulièrement avec cette question : « Au fond, le groupe P.A. ça se situe où sur l'échiquier politique, à droite ? à gauche ? au centre ? ». Nous comprenons bien ce besoin de classer, ordonner, ranger. Cela rassure de pouvoir placer notre groupe dans une case, de lui donner une couleur derrière ce vert-bleu si particulier inventé par Michel Olyff, il y a trente ans. Cela permet à celui qui pose la question de se situer lui-même par rapport aux idées défendues par notre groupe de citoyens.

Mais toutes les réponses sont bonnes, car PA a pour particularité d'être inclassable. Il n'entre dans aucune case et c'est bien cela qui fait sa force !

Nous ne sommes pas comme d'autres qui s'unissent derrière une couleur et des valeurs qu'ils oublient, voire bafouent, dès que les enjeux de pouvoir et/ou d'argent sont présents. Notre groupe est avant tout constitué de citoyens qui s'engagent pour leur village.

Certains ont des cartes de parti, d'autres pas. Quelle importance? Nous sommes différents, tant dans la démarche que dans l'approche politique.

Nos choix d'actions sont posés après une réflexion de fond, une analyse poussée des situations qui tient compte des différents aspects qui la compose. Nous refusons de regarder le village et sa réalité par le petit bout de la lorgnette. Chaque décision votée doit l'être au regard du contexte général du village d'Ittre, mais aussi de la province, de la région, voire des enjeux mondiaux.

Cela nous garantit, vous l'imaginez, de solides discussions argumentées mais, au final, une réelle satisfaction de proposer, au conseil communal et aux citoyens que vous êtes, une solution alternative qui tient la route, construite et efficiente sur le long terme.

Alors à ceux et celles qui nous demandent de situer PA, nous ne leur opposons qu'une seule réponse : « Viens, le groupe est ouvert. Viens débattre avec nous et c'est au sein de la discussion que tu nous situeras... Nous avons déjà un point commun : celui d'être haut-ittrois-virginalois ! »

> **Pour PA, Patrick Monjoie**  
**www.pa-ittre.be**



## LE DROIT DE VOTE DES CITOYENS EUROPÉENS RÉSIDANT EN BELGIQUE

Le dimanche 25 mai 2014, les 751 membres du Parlement européen seront élus dans les 28 États membres de l'Union européenne.

Les personnes qui résident en Belgique en tant que citoyens d'un État membre, mais n'ont pas la nationalité belge, peuvent participer à l'élection du Parlement européen en Belgique et voter pour des candidats figurant sur des listes belges.

La demande d'inscription sur la liste des électeurs doit s'effectuer au plus tard le 28 février 2014.

Pour participer à cette élection en tant que citoyen européen, vous devez réunir quatre conditions, à savoir :

- Posséder la nationalité d'un État membre de l'Union européenne
- Avoir une **résidence** principale dans une commune belge
- Être âgé d'au moins 18 ans et non-exclusion ou non-suspension des droits électoraux
- Être inscrit sur la liste des électeurs (formulaire à compléter disponible à l'administration communale et/ou sur le site internet ci-dessous)

**Il convient que vous déposiez le formulaire complété à la maison communale pour le 28 février 2014 au plus tard.**

**PLUS D'INFORMATIONS ET FORMULAIRE À TÉLÉCHARGER SUR LE SITE :**

<http://www.ibz.rn.gov.be/index.php?id=3444&L=3>



## NAISSANCES

**DELCHAMBRE ARTHUR** : né le 12/12/2013 à Woluwe-Saint-Lambert

**DEBRAEL AGUÉNOR** : né le 16/12/2013 à Nivelles

## DÉCÈS

**VERVECKEN NOËL** : décédé le 26/11/2013 à Soignies

**DE NEUTER LUCIE** : décédée le 4/12/2013 à Ittre

**RAEKELBOOM JEAN** : décédé le 8/12/2013 à Tubize

**CARDOSO SERGIO JOSÉ** : décédé le 21/12/2013 à Ottignies-Louvain-la-Neuve

**SMOLDERS FRANCIS** : décédé le 29/12/2013 à La Louvière

**LECLERCQ JULIEN** : décédé le 29/12/2013 à Ittre

## MARIAGES

**DEWULF THIERRY ET BALLANT BRIGITTE** : le 13/12/2013

> **Christian Fayt, Officier de l'Etat Civil**



## LES AÎNÉS ONT REÇU LEURS COLIS DE NOËL

S'il est une tradition attendue par les aînés de notre entité, c'est bien la distribution des colis de Noël par l'Administration Communale.

Pour le Bourgmestre et les Echevins, c'est aussi une occasion privilégiée de remercier les personnes âgées pour une vie professionnelle bien remplie et les assurer de leur respect. Les bénéficiaires, eux, peuvent saluer les mandataires et échanger des vœux.

Cette distribution a eu lieu dans les salles communales :

- à Ittre, le mercredi 18/12/ 2013 de 8h30 à 12h : 381 colis ;
- à Haut-Ittre de 13h30 à 15h00 : 64 colis;
- à Virginal, le jeudi 19/12/2013 de 8h30 à 12h : 389 colis.

Elle s'adressait aux personnes de plus de 65 ans, ainsi qu'aux personnes porteuses de handicap ou invalides à partir de 66 %. Certaines, désireuses de faire don de leur colis à une œuvre de la commune, se sont aussi manifestées.

Sur invitation du CPAS, 40 personnes les plus démunies furent également invitées à retirer un colis dans leurs locaux.

Le vendredi 20/12/2013 en matinée, une délégation communale s'est rendue dans les maisons de retraite de l'entité. Elle y a été, à chaque fois, chaleureusement accueillie par la direction, le personnel soignant et par les pensionnaires très soucieux de remercier la Commune et ses mandataires. 202 colis y ont été distribués.

Au terme de ces opérations, il convient de remercier aussi l'équipe du Service des travaux pour la préparation des colis, ainsi que le Service administratif pour la préparation des commandes.

Vive les colis de Noël et très bonne année 2014.

> **Richard Flandroy, Échevin des Aînés**



## ADAPTATION DES HORAIRES DES TEC

### À PARTIR DU 6 JANVIER POUR CORRESPONDRE AUX HEURES DE SORTIES SCOLAIRES

**LIGNE 65** (Braine-le-Comte - Virginal - B.S.Issac - Braine-l'Alleud/Nivelles) . Au départ de Nivelles, les départs de 12h35, 15h35 et 16h30 sont retardés à 12h40, 15h40 et 16h35.

**LIGNE 474** (Tubize - Virginal - Fauquez - Ittre - Tubize): les départs de 16h25 (Tubize-Fauquez) et de 16h58 (Fauquez-Tubize) sont retardés de 5 minutes.

Pour toute information : [www.infotec.be](http://www.infotec.be)

> **Hélène de Schoutheete, Echevine de la Mobilité**

### Prochain Conseil communal :

**MARDI 21 JANVIER 2014**

**GRAND PLACE**

### Bulletin d'Informations Communales

Editeur responsable : **Daniel VANKERKOVE, Echevin de l'Information - 0470/ 223 301**

Coordinateur communal : **Angel Antuna**

Graphisme et mise en page : **Nancy Dutoit - Inform'Action asbl**

Impression : **Imprimerie Delferrière**